

La Maçonnerie de Prince Hall aux Etats Unis. Problèmes et perspectives.

Roger Dachez 1992

Préambule: *Cet article, écrit en 1992, fait état de la situation des Loges de Prince Hall jusqu'à cette date. Les choses ont sensiblement évolué depuis, notamment en ce qui concerne la "reconnaissance" des Loges de Prince Hall par les Grandes Loges blanches anglo-saxonnes. Dans la plupart des états Américains, une "inter-reconnaissance" mutuelle Grande Loge "blanche" / Grande Loge Prince Hall "noire" est désormais établie. Certaines Grande Loges "blanches" des états du sud continuent malgré tout à refuser de "reconnaître" les Grande Loges de Prince Hall "noires". La Grande Loge Unie d'Angleterre, après une période de flottement, a suivi le mouvement en reconnaissant à son tour les Grandes Loges de Prince Hall au fur et à mesure ou elles en faisaient la demande. La Grande Loge Unie d'Angleterre a donc été obligée de contrevenir à sa règle "d'une seule Grand Loge par état". Un événement pour le moins intéressant qui souligne à nouveau, de facto, qu'une Grande Loge peut être "régulière" sans être "reconnue" ...*

1) Présentation générale.

Il existe aux Etats-Unis une maçonnerie extrêmement développée qui s'appelle "Prince Hall Masonry". C'est une maçonnerie qui ne reçoit que des noirs, par opposition à ce qu'il est convenu d'appeler "les G.L. caucasiennes" c'est à dire les G.L. blanches. Depuis les origines aux Etats-Unis, et sauf exception, les noirs et les blancs sont reçus dans des loges séparées. (* Les choses sont souvent plus complexes qu'il n'y paraît: la G.L. d'Afrique du Sud reçoit depuis de très nombreuses années les noirs à égalité avec les blancs bien que l'on y trouve depuis toujours l'"establishment" politique du pays).

Ces grandes Loges de Prince Hall sont organisées de la même façon que la maçonnerie blanche. Il y a des G.L. dans chaque état, des organisations pour l'Arc Royal, pour le rite d'York, les Knights Templars. Il y a aussi des organisations para-maçonniques comme les "Shrines". C'est vraiment un décalque parfait de la maçonnerie blanche et il n'y a aucune divergence de caractère doctrinal ou idéologique entre les deux. Ce sont deux maçonneries côte à côte.

Cela crée un certain nombre de problèmes. On peut porter contre les G.L. américaines l'accusation de racisme. Sans être totalement dépourvue de fondements, nous allons voir que la séparation de ces deux maçonneries a aussi

d'autres causes. C'est ainsi que la G.L.U.A. (qui se présente comme puissance régulatrice de la tradition maçonnique mondiale ou plus exactement de la régularité, ce qui est différent) ne reconnaît pas les G.L. de Prince Hall pour une raison totalement distincte de toute considération raciale. Du reste, dans toutes les loges qui dépendent de la G.L.U.A., aucun critère racial n'est jamais opposé à qui que ce soit.

Mais si ce refus de reconnaissance a des fondements historiques, il a aussi des répercussions actuelles et cela pose finalement un problème fondamental relatif à la tradition maçonnique.

2) Histoire de Prince HALL.

Elle commence à Boston en 1767. Boston est une ville importante dans l'histoire américaine puisque c'est là qu'a eu lieu la fameuse "Tea Party" (* En 1773, pour aider la Compagnie des Indes orientales, le gouvernement anglais avantagea le thé qu'elle vendait. Contre cette concurrence déloyale, la Nouvelle-Angleterre s'unit aux autres grands ports. A Boston, un groupe déguisé en Indiens se glissa la nuit sur les bateaux chargés de thé et jetèrent à la mer la précieuse cargaison. La réaction de Londres fut très violente). La "Tea Party" a été un des moments essentiels de la rébellion et de l'indépendance américaine. Boston rassemblait 15000 habitants, ce qui était beaucoup pour l'époque, dont 750 noirs. Il y avait des loges maçonniques. C'est en 1733 qu'avait été fondée la première loge américaine à Boston et la maçonnerie y prospérait. En 1772, on avait créé une G.L. provinciale de Boston dans le futur Massachusetts. Elle dépendait de la G.L. des Modernes. Il y avait déjà des organismes de l'Arc Royal, des Knights Templar qui fonctionnaient.

C'est dans ce contexte qu'apparaît Prince Hall, énigmatique personnage fondateur de la maçonnerie noire aux Etats-Unis. On ne sait pas exactement quand et où il est né. La légende que ses proches ont propagée dit qu'il serait né en 1735 ou en 1738 ou en 1748 à Bridgetown <Barbade> (* c'est une île des Antilles). Son père était un Anglais exerçant le métier de tanneur et sa mère une métisse d'origine française. C'était donc un noir peu coloré, un "quarteron". Mais cette légende semble tout à fait fausse. Aujourd'hui on pense que Prince Hall était un esclave au service d'un tanneur qui possédait une entreprise relativement importante et prospère; celui-ci était un maître débonnaire et libéral qui, après un certain nombre d'années, l'a affranchi. Cet esclave s'appelait Prince. (* On aimait donner aux esclaves des noms de héros de l'Antiquité, César, Caton, mais aussi Prince, King, Count. Les esclaves n'avaient pas de nom de famille ni d'état civil). Le propriétaire de cet esclave s'appelait William Hall. L'esclave, une fois affranchi, a pris le nom de son ancien maître, qui d'ailleurs est resté son patron car Prince Hall a continué à travailler dans la tannerie avant de passer à son propre compte. Il meurt en décembre 1807, artisan relativement prospère, citoyen respecté jouissant d'une aisance matérielle certaine. Il représente une partie de ces noirs affranchis qui avait déjà atteint une certaine évolution sociale au début du XIXème siècle dans quelques états (* mais bien sûr, pas ceux du Sud).

3) La maçonnerie de Prince Hall.

Indépendamment des questions purement sociales, il n'y avait pas à cette époque de noirs dans les loges américaines parce que l'une des prescriptions fondamentales de

la maçonnerie pour y entrer est qu'il faut être né libre. La grande majorité des noirs étaient des esclaves mais même les affranchis avaient des difficultés à être admis. Il finit cependant par y avoir quelques exceptions.

La légende voudrait que Prince Hall et 14 autres noirs aient été initiés en mars 1775 par une loge militaire britannique, peut-être irlandaise, qui stationnait près de Boston. C'était le début de la Guerre d'Indépendance. Il y avait des régiments britanniques et des loges militaires qui, là comme ailleurs, étaient un puissant moyen de répandre la maçonnerie. Prince Hall et ses compagnons auraient été reçus aux 3 grades de 1775 à 1778. On ne sait si le V.M. agissait régulièrement avec une autorisation de sa loge ou de son propre chef et on ne connaît pas non plus les circonstances exactes de ces réceptions. Toujours est-il que dès septembre 1778, les maçons de race noire de Boston se constituent en une loge appelée "African Lodge n°1" qui était indépendante de l'autorité de la G.L. provinciale du Massachusetts.

En septembre 1783 le traité de Versailles reconnaît officiellement l'indépendance des Etats-Unis. A l'indépendance politique va correspondre l'indépendance maçonnique. Jusque là les loges américaines dépendaient soit de la G.L. des Anciens soit des Modernes c'est à dire de l'Angleterre. Bien que ce soit maintenant des G.L. indépendantes qui se constituent, la G.L. des Anciens va continuer pendant quelques années à créer des loges aux Etats-Unis.

En juin 1784, Prince Hall et ses amis adressent à Londres une demande de patente à la G.L. des Modernes qui répond favorablement en leur décernant une patente officielle et le numéro 459 sur leur registre. Pour des raisons inconnues, les droits afférant à cette patente n'ont été acquittés à Londres qu'en 1787 et c'est en avril 1787 que la patente a été reçue à Boston et que l'"African lodge n°459" a été officiellement installée.

En 1791, mais cette date a été alléguée beaucoup plus tard, l'"African lodge" aurait pris son indépendance en constituant une prétendue G.L. des maçons noirs indépendants. Aucun document ne confirme cette affirmation. On touche ici un point essentiel: on ne connaît actuellement aucune minute, aucun procès-verbal de l'"African Lodge" de 1787 à 1807, date de la mort de Prince Hall.

4) Position de la maçonnerie de Prince Hall.

En 1792 se produit un événement très important dans le Massachusetts. Les loges américaines dépendantes des deux grandes loges rivales anglaises font leur unité considérant que les querelles anglaises ne les concernaient pas. (* l'unité maçonnique anglaise ne date que de 1813).

C'est alors que le drame se noue. En effet, la G.L. des Modernes avait pour habitude, tout au long du XVIIIème siècle de renuméroter régulièrement ces loges. Au fil du temps des loges cessaient leurs activités. On éliminait alors toutes celles qui n'existaient plus et on remontait les numéros. Les loges changeaient ainsi de numéro. En 1792, la G.L. des Modernes procède à un renumérotage et l'"African lodge n°459" devient n°370. Mais bien que figurant toujours sur le registre de la G.L. des Modernes, il faut supposer que les relations avec Londres étaient interrompues puisque les FF. de l'"African Lodge" n'en ont apparemment jamais rien su. En 1807

ils se qualifiaient encore d' "African Lodge n°459". Le problème se pose une dernière fois lors de l'union de 1813 où l'on procède à un renumérotage définitif. On en profite pour se délester des loges qui ne donnaient plus de leurs nouvelles. A cette époque, il y avait 641 loges sur le registre des Modernes et 359 sur celui des Anciens (en tout 1000). On n'en a conservé que 636 (385 pour les Modernes et 251 pour les Anciens). Ainsi ce sont 400 loges environ qui ont été éliminées et parmi celles-ci, l'"African Lodge": non seulement elle n'avait plus de relations directes avec Londres (bien qu'elle devait probablement continuer d'exister) mais surtout elle n'avait plus payé de droits depuis 1797! C'est ainsi que l'"African Lodge n°370" n'a pas figuré dans le registre de la G.L.U.A. en 1813. Et c'est pour cette seule raison que depuis lors les Anglais se refusent à reconnaître la maçonnerie de Prince Hall, arguant qu'elle n'était plus régulièrement en activité en 1813.

Or en 1827, les maçons de Prince Hall se réveillent et adressent une nouvelle demande de patente à Londres en leur rappelant qu'ils avaient déjà été constitués par eux en 1787 et en leur expliquant leurs difficultés depuis lors. Mais les Anglais ont répondu que c'était impossible, que depuis 1792 il existe dans le Massachusetts une G.L. d'état, que cette G.L. est reconnue par eux-mêmes et que par conséquent ils ne peuvent pas reconnaître une autre puissance maçonnique en vertu du principe de juridiction territoriale exclusive. C'est un des grands principes sur lequel la maçonnerie anglaise fonde aujourd'hui encore toute sa politique internationale, jusqu'à devenir un des critères de ce que l'on appelle la régularité d'une obédience.

5) Le principe de Juridiction territoriale exclusive.

En réalité, ce principe, qui permet aux Anglais de se libérer d'un problème délicat en ayant une raison administrative parfaitement honorable, et de repousser ainsi toute accusation de racisme, n'a jamais existé en Angleterre. C'est une invention américaine.

Rappelons d'abord que les Etats-Unis, reconnus officiellement en 1783, ne sont pas un état unitaire mais une fédération d'états autonomes. L'organisation de la maçonnerie américaine s'est calquée sur l'organisation politique du pays. C'est dire qu'il n'y a pas de G.L. américaine mais une G.L. par état (* d'autant que les états se sont agrégés successivement).

En 1783, une G.L. avait été instituée dans l'état de New-York à partir de loges issues des Modernes. Or cette G.L. connut très vite des difficultés, parce qu'à la différence de ce qui se passait dans le Massachusetts, les relations avec les Anciens étaient très mauvaises. Pour essayer d'asseoir son autorité d'abord vis-à-vis des Anciens puis sur l'ensemble de l'état de New-York dont les frontières n'étaient pas encore bien établies, la G.L. a édicté un texte proclamant qu' "aucune loge ne pourra exister dans cet état si ce n'est sous la juridiction de la G.L." C'est le principe de la Juridiction territoriale exclusive.

Ainsi, édicté en 1787 pour régler un problème particulier, ce principe jugé commode et pratique a été repris par les autres G.L. d'états américains puisqu'il leur permettait de délimiter leur domaine d'action et de se protéger des G.L. des états voisins et il s'est progressivement répandu dans les dernières années du XVIIIème siècle aux Etats-Unis.

6) Principe de reconnaissance des G.L.

A cette époque, il n' avait jamais été question de ce principe en Angleterre. D'ailleurs il y a eu jusqu'à 6 G.L. au XVIIIème siècle dont les deux principales s'entre-déchiraient! Pourtant lorsque la G.L.U.A. se constitue en 1813 et qu'il lui a fallu définir ces relations avec les autres obédiences, elle a pris conscience de tout l'intérêt pratique du principe de juridiction territoriale exclusive et elle a fini par l'adopter comme une loi maçonnique. Mais du point de vue traditionnel et même historique ceci est totalement indéfendable. Progressivement, la G.L.U.A. s'est donc mise à appliquer ce principe pour ne reconnaître dans chaque pays qu'une seule obédience. Et c'est en 1929 seulement qu'elle l'a officiellement intégré dans une déclaration intitulée: "Principes de reconnaissance des G.L." Bien qu'elle l'appliquât depuis de nombreuses années, cela représentait tout de même une sorte de pétrification, de rigidité, de raideur qui est finalement à l'origine de grands malheurs en substituant à la notion de régularité traditionnelle et initiatique la notion de régularité administrative et territoriale, alors que ce sont évidemment deux problèmes complètement distincts.

7) Actualité du problème.

Aujourd'hui, l'Angleterre est victime de sa propre rigueur. La G.L.U.A. avait adopté une attitude tout à fait différente à l'égard de la France au XIXème siècle. De 1877 à 1913, lorsqu'un maçon français voulait visiter une loge en Angleterre, il n'était pas rejeté sous prétexte qu'il appartenait au G.O.D.F., au Suprême Conseil ou à la G.L.D.F. On lui demandait simplement des preuves de régularité personnelle, c'est à dire qu'on lui exposait les principes sur lesquels repose la Franc-Maçonnerie anglaise et on lui demandait d'affirmer solennellement et librement qu'il y adhérerait. En cas de réponse positive on le laissait entrer. Ce n'est qu'à partir de 1913, lorsque la G.L.U.A. a reconnu la Grande Loge Indépendante et Régulière pour la France et les colonies Françaises (la future G.L.N.F.) que, prise à son propre piège, elle s'est interdite d'avoir des relations avec les autres obédiences en France comme dans d'autres pays.

En Suisse, quand la G.L. Alpina a décidé officiellement de régler sa politique comme elle l'entendait avec les autres obédiences, la G.L.U.A. a essayé de retirer sa reconnaissance mais comme cela posait beaucoup de problèmes (Genève est une place financière importante pour la cité de Londres...) on a redonné rapidement la reconnaissance sans qu'Alpina ait modifié en quoi que ce soit ses positions.

Plus récemment, une affaire du même genre s'est produite en Allemagne; son règlement semble avoir été plus favorable aux Anglais.

Mais c'est surtout depuis quelques mois que la situation relative à la question de Prince Hall évolue considérablement aux Etats-Unis. En effet, un très grand nombre de maçons américains contestent absolument la position de la G.L.U.A. Dans la revue d'érudition maçonnique américaine " Les Philalèthes " en août 1991, le F. Allan Roberts écrit:

" C'est le moment d'être soucieux. Aujourd'hui sept Grandes Loges: Connecticut, Wisconsin, Washington, Nebraska, Colorado, North Dakota et Minnesota, ont

reconnu la Maçonnerie de Prince Hall comme une égale. Chacun poursuit son existence de son côté, mais est libre de se rencontrer et de travailler avec l'autre. Alors pourquoi être soucieux? La Grande Loge Unie d'Angleterre interdit à ses membres de visiter les Loges des Grandes Loges qui ont reconnu la Maçonnerie de Prince Hall. Les menaces ne serviront de rien. Elles ne seront jamais prises en considération. Il faut que les idéaux et les principes de la Franc-Maçonnerie nous rapprochent. Même si cela doit mettre longtemps à se réaliser."

Sous la plume d'un maçon américain autorisé et respecté, ce sont des propos véritablement révolutionnaires. En octobre 1991 dans la même revue il revient sur ce sujet:

"Le samedi 8 juin 1991, presque un siècle après qu'il ait persuadé sa Grande Loge de reconnaître la Maçonnerie de Prince Hall, une stèle funéraire, ornée de symboles maçonniques, a été placée sur la tombe de William Upton. Plus de 400 maçons, noirs et blancs, étaient présents au cimetière Montainview à Walla Walla, Washington, pour cette circonstance historique. Ils rendaient hommage à la volonté de William Upton sur son lit de mort. En 1898, il avait convaincu la grande Loge de Washington de reconnaître la régularité de la Maçonnerie de Prince Hall. L'année suivante, sa Grande Loge revint sur sa décision pour calmer l'indignation qui s'était élevée dans tout le pays. Upton demanda qu'aucune stèle ne soit placée sur sa tombe tant que ses Frères, de quelque couleur qu'ils soient, ne pourraient marcher côte à côte.

En 1990, la Grande Loge de Washington et la Grande Loge de Prince Hall conclurent un accord de reconnaissance fraternelle. De cette "Demeure qui n'a pas été faite de mains humaines", Upton dut sourire de plaisir. Comme le dit la Sainte Bible, "qu'il est bon et agréable pour des frères de vivre ensemble dans l'union".

Mais les choses vont encore plus loin.

Dans une lettre au Grand Secrétaire de la Grande Loge Unie d'Angleterre, Kenneth W. Aldridge, Grand Secrétaire de la Grande Loge du Québec, met en cause la sagesse de la décision de la G.L.U.A interdisant à ses membres de visiter les Grandes Loges qui reconnaissent la Maçonnerie de Prince Hall comme régulière. Il souligne:

"Il n'y aucune règle unique de reconnaissance maçonnique dans le monde et même il n'y a pas une seule Grande Loge en Amérique du Nord dont on puisse dire qu'elle reconnaît toutes les Grandes Loges reconnues par une autre Grande Loge et avec laquelle elle est en relation fraternelle.

Pour être correct, votre comité aurait dû étendre sa décision à toutes les Grandes Loges d'Amérique du Nord parce que toutes reconnaissent beaucoup de Grandes Loges qui ne sont pas reconnues par la Grande Loge Unie d'Angleterre.

Cette décision de la G.L.U.A ne peut invoquer le partage d'un territoire parce que votre Grande Loge a des Loges en beaucoup de parties du monde où existe déjà une puissance maçonnique reconnue. Le Québec est l'un de ses territoires.

De toutes façons la notion de territorialité exclusive est une doctrine américaine qui ne devrait avoir aucune influence sur une décision de la G.L.U.A."

Aldridge termine sa lettre, qui a été envoyée à toutes les Grandes Loges canadiennes, et à un certain nombre d'autres, par cette vérité qui devrait demeurer sous les yeux de tous les gens qui essaient de penser correctement:

"Les Maçons doivent faire ce qui est juste parce que cela est juste et ne pas se laisser influencer par ceux qui ont de moins nobles programmes."

En octobre 1991, Kenneth W. Aldridge n'avait encore reçu aucune réponse de la Grande Loge Unie d'Angleterre.

(Cf R.T . n°87-88 "A propos de la Maçonnerie de Prince Hall" par René Désaguliers)

8) Conclusion.

C'est en arguant du principe de juridiction territoriale exclusive que la G.L.U.A refuse de reconnaître la Maçonnerie de Prince Hall. Ce principe, d'origine américaine, a été étendu à l'ensemble des puissances maçonniques mondiales mais par un curieux retour des choses il est aujourd'hui contesté à l'endroit même où il a pris naissance. La G.L.U.A, de son côté, est prise à son propre piège car elle est amenée parfois à entretenir des relations avec des obédiences avec lesquelles elle n'est guère en sympathie.

Aujourd'hui les Maçons américains et d'autres en Europe notamment, pensent qu'il faut substituer à la notion de reconnaissance territoriale et administrative la notion de régularité traditionnelle et initiatique, c'est à dire limiter le problème de la reconnaissance à des questions purement maçonniques. Autrement dit ces Maçons ne voient pas pourquoi il n'y aurait pas plusieurs organisations maçonniques régulières et reconnues dans un certain nombre de pays.

Il faut remarquer que, jusqu'à un passé récent, ce problème de la régularité était totalement bloqué et qu'il y a donc là de la part des Maçons américains, et même s'ils ont de très bonne relations avec Londres, une volonté de régler un passé historique difficile en posant un problème traditionnel fondamental.

9) Discussion.

- Est-ce que la Maçonnerie américaine a des contacts avec les obédiences maçonniques qui ne dépendent pas de Londres?

- Le V.M.: Les Américains ont de bonnes relations avec les Anglais mais ils ont toujours voulu entretenir aussi de bonnes relations avec des Maçonneries continentales dites non reconnues en particulier la G.L.D.F. et d'autres obédiences européennes. Cela provoque à chaque fois des remous en Angleterre, ce dont les Américains ne se sont guère émus. Il ne faut pas oublier que les Américains se veulent indépendants vis-à-vis des Anglais et qu'ils souhaitent entretenir des relations avec des Maçonneries sérieuses c'est à dire des Maçonneries qui partagent leurs conceptions sans tenir compte de l'étiquette administrative. L'affaire de Prince

Hall montre qu'ils peuvent s'affranchir de l'autorisation anglaise. On peut même se demander si cette affaire n'aurait pas été réglée depuis longtemps par les Américains si l'Angleterre ne s'y était opposée de tout son poids.

- Charles J.: Certaines Grandes Loges d'Etat américaines, toutes reconnues par Londres, entretiennent des relations directes avec des Grandes Loges d'Amérique du Sud non reconnues. C'est le cas au Brésil notamment.

La Grande Loge de France, qui a des relations au sein de la conférence maçonnique inter-américaine, constate que les G.L. des états américains établissent leurs relations maçonniques comme elles l'entendent et Londres a de plus en plus de difficultés à faire admettre sa volonté.

Au Canada la situation est un peu différente. L'influence anglaise semble s'établir plus fermement au niveau des hiérarchies. Notre F. l'a constaté lui même à l'occasion de visites qu'il a pu faire ou ne pas faire en fonction des situations locales.

- Le V.M.: Il faudra encore beaucoup de temps et de prudence pour que tous les Maçons qui le souhaitent puissent avoir de bonnes relations entre eux, sans que cela crée trop de problèmes.